



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2025

Le dix-neuf juin deux mille vingt-cinq à vingt et une heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire.

Présents : M. Stéphane CARTEADO, M. Jean Jules MORTEO, Mme Alexandra MARGUERITE, M. Pascal VAUZELLE, Mme Ermelinda AMEAO, Mme Audrey MAZUREK, M. Abdel BABACI, Mme Rolande REBYFFE, Mme Valérie COLAROSSO, M. Arnaud DUBOIS, Mme Marina LOOS, M. Nicolas LHERBIER, M. Thierry JOUE, M. Priam PUCA, M. Michel LAVENTURE, Mme Ilda FELICIDADE, Mme Corinne VASSEUR, Mme Sophie LEVASSEUR, M. Sosario DA CUNHA

Absents ayant donné pouvoir :

M. Didier VAUCHEL pouvoir à M. Pascal VAUZELLE
M. Fabien PIVETTE pouvoir à M. Jean Jules MORTEO
Mme Sophie MOUQUET pouvoir à Mme Ermelinda AMEAO
Mme Astrid JOUANJEAN pouvoir à Mme Audrey MAZUREK
M. Philippe SCHOEFFEL pouvoir à Mme Sophie LEVASSEUR
M. Albert ALFANDARI pouvoir à Mme Corinne VASSEUR
Mme Christine VISINE pouvoir à M. Sosario DA CUNHA

Absentes excusées :

Mme Stéphanie LAFINE
Mme Nathalie JULIAT

Absente :

Nathalie CHABLE

Secrétaire de séance : M. Nicolas LHERBIER

N° 20251906-23 : Demande de subvention au titre de la DETR et auprès du Département du Val d'Oise pour divers travaux dans les écoles

La commune souhaite réaliser différents travaux au sein des communaux durant l'été puisque les locaux seront inoccupés.

Création d'une issue de secours à l'école élémentaire :

Dans le cadre des exercices PPMS, l'équipe enseignante a signalé une absence de sortie de secours directe sur l'arrière du bâtiment. Actuellement, les élèves doivent traverser l'office de préparation. Au-delà du problème d'hygiène, la pièce est occupée par les machines nécessaires à la préparation du service freinant l'évacuation.

Le projet consiste à réaliser une ouverture au fond de la circulation du rez de chaussée pour rejoindre un point de rassemblement.

Pour cela, une découpe dans le mur et la réalisation d'une rampe en béton seront nécessaires.

Le montant pour ces travaux est estimé à 9 240 € HT

Travaux de peinture école élémentaire

La classe de la directrice n'a pas été repeinte depuis de nombreuses années. A l'occasion du changement de direction cette classe va être repeinte.

De même, et pour terminer le cycle de réfection de ce groupe scolaire, le couloir de l'étage va être remis en peinture.

Le montant pour ces travaux est estimé à 8 291.30 € HT.

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219501343-20250619-20251906DEL

Cour de l'école maternelle :

Le revêtement de la cour date de la construction du bâtiment.

Des interventions ou réparations ont eu lieu et des parties d'enrobé ont été repises. Des surépaisseurs ou affaissements générateurs de chutes.

De même autour du bâtiment, des platebandes avaient été créées. Les bordures de ces espaces sont aussi sources de chutes. La terre est projetée sur les vitres des classes et du préau à chaque pluie.

Le projet consiste à refaire toute la cour pour retrouver une bonne planéité.

Les plate bandes vont être déplacées plus au centre de la cour. Des pentes seront dirigées vers elles afin de capter les eaux pluviales.

Le montant pour ces travaux est estimé à 27 260 € HT.

Etanchéité de la toiture terrasse de l'école maternelle :

Cette école a été construite au début des années 1980.

L'étanchéité de la toiture terrasse dont la durée est d'une vingtaine d'années n'est plus efficace sur une partie. La classe située au-dessous subit des infiltrations.

La commune va donc lancer des travaux de réfection de cette terrasse de 45m².

Après curage des cloques et séchage du complexe, le revêtement sera recouvert d'une membrane bitumineuse. Un voile de renfort sera mis en place sur les relevés d'étanchéité.

Le montant pour ces travaux est estimé à 12 886 € HT.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission travaux du 4 juin 2025,

Considérant les différents travaux à conduire dans les écoles,

Considérant les dispositifs d'aide financière proposés par le Département du Val d'Oise et l'Etat au titre de la DETR,

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (26 voix pour dont 7 pouvoirs),

APPROUVE le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
			Prévisionnel
CREATION ISSUE DE SECOURS ELEMENTAIRE	7 574,00 €	DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	8 401,79 €
REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE ELEMENTAIRE	8 291,30 €	DETR	17 496,00 €
REFECTION COUR ECOLE MATERNELLE	27 260,00 €	Autofinancement	30 114,13 €
REFECTION TOITURE TERRASSE	12 886,62 €		
TOTAL HT	56 011,92 €	TOTAL HT	56 011,92 €

REÇU EN PREFECTURE

le 23/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219501343-20250619-20251906DEL

DECIDE de solliciter une subvention au titre du Département du Val d'Oise,

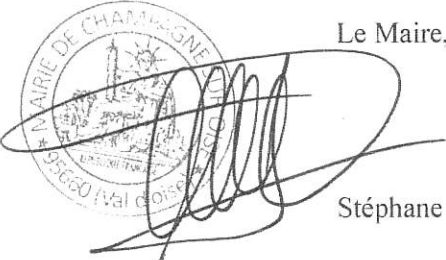
DECIDE de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux,

DIT que la commune de Champagne-sur-Oise s'engage à prendre en charge le cas échéant, la différence entre le taux maximum de subvention sollicité et le taux réellement attribué.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme

Champagne-sur-Oise, le 19 juin 2025

 Le Maire,
Stéphane CARTEADO

Date de convocation : 13/06/2025

Nombre de membres :

En exercice : 29

Présents : 19

Votants : 26

Dont pouvoirs : 7

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication »

REÇU EN PREFECTURE

le 23/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219501343-20250619-20251906DEL